

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article8042>

Morin : « Mettre en oeuvre les décisions prises »

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juin 2008

Spyworld Actu

Le ministre de la Défense répond aux critiques formulées au sein même de l'armée contre le livre blanc.

LE FIGARO. Comment avez-vous accueilli la lettre des généraux publiée hier par Le Figaro ?

Hervé MORIN. Il existe un devoir de réserve. Chacun doit avoir la loyauté de mettre en oeuvre les décisions prises par le pouvoir élu par le peuple, car nous sommes en République.

Visiblement, le nouveau livre blanc sur la défense est accueilli avec scepticisme par une partie de la hiérarchie militaire...

On a reproché à mes prédécesseurs de ne pas faire de choix et de décider en fonction de raisons purement politiques... Eh bien, le livre blanc fixe des axes stratégiques. Il fixe des priorités, notamment le renseignement. Il prévoit une armée plus agile et plus mobile, capable de projeter 30 000 hommes et 70 avions de combat à l'extérieur de nos frontières. La France reste l'une des quatre puissances militaires, avec les États-Unis, la Russie et le Royaume-Uni. Notre gabarit est comparable à celui de l'armée britannique.

La France reste une nation cadre capable d'intervenir la première sur un théâtre de crise. Je vous rappelle que la France est le seul pays européen qui possède une dissuasion nucléaire indépendante et que, pour l'instant, nous sommes les seuls à posséder un groupe aéronaval. Alors arrêtons...

Certains généraux estiment cependant qu'on ne pourrait pas participer à une nouvelle guerre comme celle d'Irak.

Nous n'avons jamais déployé 30 000 hommes hors de France depuis la Seconde Guerre mondiale... Tout le monde sait que le contrat opérationnel de 50 000 hommes qui prévalait jusque-là était inatteignable. Nous avons fait des choix, le premier est d'augmenter puissamment les moyens de renseignements pour préserver notre autonomie d'appréciation et de décision. Pour faire une comparaison avec l'automobile, je dirais qu'il faut des phares puissants, car dans un monde instable et incertain on doit savoir et anticiper, et il faut un moteur, c'est-à-dire la capacité d'agir et de se projeter avec les équipements adaptés. Mais au-delà du renseignement, le choix est aussi de considérer que nous avons besoin de moins d'artillerie et de blindés lourds qu'au temps du pacte de Varsovie.

Les crédits militaires ont augmenté dans le monde de 45 % en dix ans. La France, elle, choisit de réduire la taille de ses armées. Comment maintenir notre rang dans ces conditions ?

On ne peut pas demander à la France de consacrer des moyens illimités à sa défense sans s'interroger sur le fait de savoir si nos concitoyens l'accepteraient alors qu'il existe tant de besoins dans le domaine de la santé, de la recherche... Rechercher l'équilibre budgétaire, c'est aussi défendre l'indépendance de la France.

Comprenez-vous les remous créés par le retour annoncé de la France dans l'Otan ?

Nous sommes un des membres fondateurs de l'Alliance, à laquelle nous appartenons depuis 1949 et nous participons à toutes les opérations de l'Otan. Ce projet ne remet nullement en cause notre indépendance. Quant aux

critiques de la gauche, je me permettrai de rappeler que François Mitterrand avait déposé une motion de censure contre de Gaulle lorsqu'il avait décidé de sortir de l'Otan.

Comment l'Europe de la Défense, l'une des priorités de la présidence française, peut-elle survivre au non irlandais ?

Le non de l'Irlande ne change rien dans ce domaine, à part ce qui concerne la coopération structurelle permanente. Mais qu'il s'agisse de la stratégie européenne de sécurité, de l'augmentation des capacités opérationnelles de l'Union ou du développement de l'Agence européenne de défense, tout peut être mis en oeuvre.

La réforme de la carte militaire ne risque-t-elle pas de se briser sur la résistance des élus ?

Comme élu local, je comprends les inquiétudes liées à la fermeture d'un site, mais le rôle de l'armée n'est pas de prendre en charge de l'aménagement du territoire. Le gouvernement s'engage à donner aux villes concernées les compensations nécessaires. 250 millions d'euros sont prévus au titre du fonds national d'aménagement du territoire et 60 millions au titre du fonds de restructuration de la défense. Nous avons également écrit à toutes les sociétés cotées en Bourse pour les inciter à investir dans les sites touchés par le départ d'une garnison.

Nous étudions également la possibilité de décentraliser certains services du ministère de la Défense. Enfin, nous prendrons le temps nécessaire pour mettre en oeuvre dans le pays la nouvelle carte militaire.

Par rapport aux fermetures envisagées, il n'y aura aucune concession ?

Dans certains cas précis, le contexte local nous conduira à renoncer à une fermeture. J'étudie les cas difficiles sans dogmatisme avec la volonté de trouver les meilleurs compromis.

Post-scriptum :

<http://www.lefigaro.fr/politique/20...>